





ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATERIEL DE SECURITE

Ce formulaire doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

Du samedi 13 aout au mardi 16 août une équipe de contrôleurs course au large, de la Fédération Française de Voile sera présente au port la Trinité sur Mer pour procéder à des contrôles de sécurité.

NOM du bateau	
NOM de baptême	
QUARTIER MARITIME	
N° MMSI	VHF ASN (Cf. déclaration ANFR)
INDICATIF VHF	(Cf. déclaration ANFR)
NOMBRE de passagers à bord (y compris le skipper) :	
NUMERO de Voile :	
EMPLACEMENT au Ponton :	
CONTACTS TELEPHONIQUES:	

			RSO 3	
LIGNE DE VIE			4.04	MoMu
Acier inox diamètre 5 mm mini ou sangle ou polyéthylène	OUI	NON	4.04.1.b	MoMu
haut module à charge de rupture supérieure ou égale à				
2040kg				
Points d'accroche doivent être adjacents aux postes de	OUI	NON	4.04.2 a	MoMu
travail				
Permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont	OUI	NON	4.04.2.b	. MoMu
PANNEAU DE DESCENTE				
Chaque élément de porte de la descente doit être assuré au	OUI	NON	3.08.4	MoMu
bateau				
FEUX DE NAVIGATION			3.27	MoMu

FEUX DE NAVIGATION			3.27 MoMu
Feux de navigation (ampoules de rechange, sauf LED)	OUI	NON	3.27 Mona
Feux de secours (alimentation différente des feux de nav)	OUI	NON	
RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER		T	
Bouée fer à cheval ou Lifesling avec feu à allumage	OUI	NON	4.22.1 MoMu
automatique, ancre flottante avec bandes réfléchissantes,	OUI	OUI	4.17et18MoMu
du bateau			
Ligne de récupération diamètre 6mm mini de 15 à 25m	OUI	NON	4.22.5 MoMu
Collier de récupération composé de :	OUI	NON	4.22.6 MoMu
a)Ligne flottante de 4.X LC mini ou 36 mètres	001	11011	1.22.0 1410144
b)Collier flottant de 90 N de flottabilité mini			
BALCONS, CHANDELIERS, FILIERES (bateau≥8.5m)	 		
Double filière tendue avec la filière supérieure à une	OUI	NON	2141 MoMu
hauteur de 600mm avec ouverture verticale≤380mm	001	NON	3.14.1 MoMu
ASSECHEMENT et SEAUX	OHI	NON	2221 M
Au moins une pompe de cale manuelle installée de façon	OUI	NON	3.23.1 b Mo
permanente avec trappes et descentes fermées.	0111	NON	2.224
Les multicoques doivent être équipés d'une installation	OUI	NON	3.23.1 c Mu
pour vider tous les compartiments étanches.	6777	Non	0.004
2 seaux équipés d'un bout capacité 9 litres mini	OUI	NON	3.23.1 a MoMu
RADEAUX DE SAUVETAGE conforme D240			4.20 . MoMu
Extrémité du bout de déclenchement amarrée au voilier			4.20.3 d MoMu
Amené au niveau des filières ou à l'eau en 15 secondes max			4.20.3 e MoMu
Nombre de place (≥ Nombre de pas			
Marque			
N° de série			
Modèle			
Dernière révision			
Prochaine révision			
COUTEAU DE COCKPIT			
Doit être accessible du cockpit ou du pont	OUI	NON	4.25 Mo Mu
BIDON D'EAU DE SURVIE			
Au moins 9 litres d'eau potable de secours doivent être	OUI	NON	3.21.3 MoMu
stockés dans un ou des containers réservés à cet usage			
EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SECURITE			5.01 Mo Mu
Chaque membre d'équipage doit avoir un			
Gilet de sauvetage en conformité avec ISO 12402-3(niveau	OUI	NON	5.01.1 a MoMu
150) avec sifflet, anneau de levage, sous-cutale et lumière	OUI	NON	5.01.1 bMoMu
de secours .Marqué du nom du voilier ou du porteur	OUI	NON	5.01.1.c MoMu
Avoir une protection du visage avec ISO 12402-8	OUI	NON	5.01.1.d MoMu
Chaque membre d'équipage doit avoir un			
Harnais + Longe avec testeur de surcharge	OUI	NON	5.02.1 c MoMu
Harnais et une longe respectant la norme EN1095 (ISO	OUI	NON	5.02.1 MoMu
12401) ou équivalent (inférieure à 2 m)			
MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION			
VHF 25 W avec antenne en tête de mât (ASN si après 2015)	OUI	NON	3.29.2 MoMu
Antenne de secours	OUI	NON	3.29.1 MoMu
AIS transpondeur (recommandé donc non obligatoire)	OUI	NON	3.29 .1o MoMu
Un système de positionnement automatique (GPS)	OUI	NON	3.29.8 MoMu
VHF portable étanche ou dans une housse étanche	OUI	NON	3.29.5 MoMu
Réflecteur radar	OUI	NON	4.10.1 MoMu
Sondeur	OUI	NON	4.13.2 MoMu
		NON	4.13.1 MoMu
Speedo/indicateur de vitesse	OUI	INOIN	TITOIT PROPIE





<u> </u>	*				
Réchaud installé de façon permanent	e avec robinet d'arrêt	OUI	NON	3.20	MoMu
Couchettes installées de façon perma		OUI OUI	NON	3.19	MoMu
Toilettes, installées de façon permanente ou seau adapté			NON	3.18	MoMu
Gouvernail de secours (sauf bateaux	à 2 safrans et 2 barres)	OUI	NON	4.15.1.	MoMu
Méthode de dépannage pour gouverr	ner avec un gouvernail hors	OUI	NON	4.15.2	.MoMu
d'usage					
Compas de relèvement en plus du con	mpas fixe compensé	OUI	NON	3.24	MoMu
Dessin sécurité, affiché dans le carré	avec les emplacements du	OUI	NON	4.12	MoMu
matériel de sécurité					
2 ancres adaptées (bateau ≥8.5m) ré	partition adéquate de	OUI	NON	4.06	MoMu
chaine et de bout et prêt pour une uti					
2 extincteurs feu ABC norme CE0029	ou SOLAS 0029/03	OUI	NON	4.05.2	MoMu
capacité minimum 2kg chacun					
1 couverture anti-feu		OUI	NON	4.05.1	MoMu
Manuel de premier secours		OUI	NON	4.08.	MoMu
Trousse 1er secours adaptée aux cond		OUI	NON	4.08.	MoMu
Mains courantes, fixés sous le pont pe	ermettant de se déplacer en	OUI	NON	3.22	MoMu
mer en toute sécurité					
Corne à brume		OUI OUI	NON	4.09	MoMu
Pinoches, stockées à proximité de chaque passe coque			NON	4.03	MoMu
Cartes marines papier à jour des zone		OUI OUI	NON	4.11.1	MoMu
Liste des feux et outils de navigation sur la carte			NON	4.11.1	MoMu
Annuaire des marées, journal de bord (bloc marine par ex)			NON		
Phare de recherche étanche, puissamment alimenté avec			NON	4.07.1a	MoMu
ampoules (sauf Led), piles de rechans	ge ou batteries ou chargeur.				
Lampe Flashlight		OU OUI	NON	4.07.1b	MoMu
Lampe Flashlight étanche dans sac sécu ou container de sécu			NON	4.07.1b	Mu
Outillage et pièces de rechange adaptés à la nature et la durée		OUI	NON	4.16 1	MoMu
navigation		OUI			
Outillage pour déconnecter le gréement			NON	4.16 2	MoMu
1 foc de gros temps ou tourmentin de couleur vive		OUI	NON	4.26	MoMu
4Feux à main rouge LSA III	(péremption Aout 2016)	OUI	NON	4.23.1	MoMu
2 Fumigènes orange LSA III	(péremption Aout 2016)	OUI	NON	4.23.1	MoMu

Je soussigné	
Skipper du bateau	

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (D240 modifiée depuis le 01/05/2015), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date : Signature du responsable du bateau

Directeur de course Yves le Blevec Tel: 06 86 90 94 32

Jaugeur d'épreuve Jean Luc Laurent Tél: 06 15 17 08 51